



# RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Cayenne, le 11 septembre 2023

L'IA-IPR Anglais  
Chargée du néerlandais et du créole

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs  
de langues vivantes

S/C de Mesdames et Messieurs  
les Chefs d'établissements

Rectorat

Inspection  
Pédagogique  
Régionale

Affaire suivie par :  
Laurence LEMKI  
IA-IPR Anglais  
Politique des langues

Téléphone  
05 94 27 19 80  
05 94 27 19 89  
Fax  
05 94 27 21 52  
Mél.  
Laurence.lemki@  
ac-guyane.fr

B.P. 6011  
97306 CAYENNE  
Cedex

Réf. : 023-024-0001 LL

**Objet** : lettre de rentrée interlangues

Mesdames et messieurs les professeurs de langues vivantes,

En cette rentrée scolaire 2023-2024, je souhaite la bienvenue à tous les collègues qui rejoignent l'académie. J'adresse mes félicitations aux professeurs lauréats de la session 2023 du CAPES. Je vous remercie tous pour votre participation au bon déroulement des opérations d'examen, tant pour les épreuves terminales que pour le contrôle continu. Mes remerciements vont aussi à tous ceux qui accompagnent régulièrement à l'entrée dans le métier leurs pairs débutants, qu'ils soient professeurs stagiaires, étudiants en alternance ou AED en contrat de préprofessionnalisation. Enfin, je salue l'engagement sans faille des chargés de mission. James PRITCHARD rejoint l'équipe cette année. Nous lui souhaitons la bienvenue.

## **L'actualité**

### **La circulaire de rentrée<sup>1</sup>**

Pour *une École qui instruit, émancipe et protège*. La circulaire fixe 6 priorités :

- une priorité absolue : faire de l'École un espace protecteur pour les élèves et les personnels ;
- permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages ;
- lutter contre toutes les inégalités sociales et scolaires ;
- permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école ;
- contribuer à faire de la France une nation sportive ;
- faire confiance aux équipes et leur donner les moyens de mettre en œuvre leur projet : le CNR Education « Notre École faisons-la ensemble ».

### **La Journée Européenne des Langues**

Elle a pour vocation de favoriser la diversité linguistique pour une meilleure compréhension interculturelle. Comme l'année dernière, la date retenue pour la JEL est fixée au **26 septembre**. C'est l'occasion de valoriser les talents créatifs de vos élèves, en créant, par exemple, des saynètes, des enregistrements vidéo ou

<sup>1</sup> Circulaire du 6-7-2023 NOR : MENE2318816C (BOEN n°27 du 6-7-2023) :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2318816C>

audio, des cafés linguistiques, un webradio et toute autre activité mettant en lumière les différentes langues parlées au sein de l'établissement. Les productions peuvent être valorisées par l'intermédiaire du portail interlangues.

### **La semaine des langues**

L'édition 2023 a eu lieu du 27 mars au 1<sup>er</sup> avril, autour de la thématique « l'important, c'est de communiquer ». Les dates de l'édition 2024 seront prochainement communiquées. Je vous invite à vous emparer de cette nouvelle occasion de valoriser la diversité linguistique de notre territoire, dans laquelle les assistants de langues vivantes ont toute leur place.

### **Les priorités**

Le **plan langues** et la circulaire du 12-12-2022 *Enseignement de l'anglais et des langues vivantes étrangères tout au long de la scolarité obligatoire* restent d'actualité. Le renforcement des compétences des élèves en anglais et dans les autres langues vivantes obligatoires est une priorité pédagogique du Ministère. L'évaluation **PISA 2025** concernera l'anglais. Il s'agit de permettre à nos élèves, d'ici 2025, d'atteindre au moins le niveau A2 en anglais, B1 dans au moins une ou deux activités langagières, dans la perspective d'atteindre le niveau B2 en fin de lycée, ce qui est confirmé par l'attestation de niveau de langue adossée au diplôme du baccalauréat.

### **Les leviers**

Les tests **Ev@lang 3<sup>e</sup>** permettent de positionner les élèves de 3<sup>e</sup> pour mieux cibler les progrès à accomplir et atteindre les objectifs visés à l'horizon 2025, pour lesquels nous devons rester mobilisés.

Les **repères annuels de progression** et attendus de fin d'année fournissent une aide précieuse pour structurer les apprentissages des élèves, du CP à la 3<sup>e</sup>.

Différents **outils d'évaluation** (<https://eduscol.education.fr/166/positionnement-et-evaluation-en-langues-vivantes-etrangees>) sont mis à votre disposition pour mesurer les acquis des élèves, concevoir vos propres tests, fournir aux élèves des outils d'auto-évaluation et les familiariser aux tests standardisés. Ces outils vous permettront, une fois les difficultés repérées, de mettre en place une remédiation, par le biais de l'accompagnement personnalisé ou du dispositif devoirs faits.

Le renforcement des **dispositifs linguistiques** (classes bilingues en 6<sup>e</sup>, option LCE au cycle 4, classes européennes au lycée, DNL, sections internationales) doit se poursuivre. Ces dispositifs permettent une exposition plus importante des élèves à la langue vivante étrangère et favorisent leurs progrès dans la langue étudiée.

**L'ouverture européenne et internationale** : la **mobilité virtuelle ou physique** constitue aussi un levier pour faire progresser les compétences de communication des élèves en langue vivante étrangère. C'est pourquoi les partenariats, jumelages et appariements doivent être multipliés. Tous les établissements solaires devraient disposer d'au moins un partenariat avec un homologue étranger. Plusieurs d'entre eux ont déjà obtenu l'accréditation **Erasmus+**. Cette tendance doit se poursuivre, pour parvenir à l'objectif de la Nation qui est de permettre à chaque élève de vivre au moins une mobilité dans son parcours scolaire.

La plateforme **etwinning** offre un espace sécurisé pour des échanges entre partenaires européens autour de projets disciplinaires ou transversaux. Le programme Erasmus+, à travers la **mobilité sortante**, est un levier de développement professionnel offert aux enseignants.

La **DAREIC** ([dareic@ac-guyane.fr](mailto:dareic@ac-guyane.fr)) et les **ERAIE** de vos établissements se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans tous vos projets de mobilité. **France Education International** offre chaque année, pendant l'été, des **stages de perfectionnement linguistique** aux professeurs de langues vivantes et de DNL.

### **Les assistants de langues vivantes**

Ils sont une ressource importante pour l'exposition des élèves à la langue authentique. La DAREIC propose chaque année un cahier des charges à compléter pour l'attribution d'un assistant. Le nombre d'assistants dédiés à l'académie est fixé par le Ministère, en lien avec FEI.

### **La formation**

Comme habituellement, de nombreuses actions de formation sont ouvertes en interlangues.

**Consultation de l'offre de formation**, l'application **E.PAF** :

<https://si1d.ac-guyane.fr/e-paf/index.html>

### **Les inscriptions au CAPES interne à affectation locale en Guyane et au CAPES interne à affectation nationale**

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de la session 2024 sont ouvertes **du 3 octobre au 9 novembre 2023** sur **Cyclades** :  
<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Consulter : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33985/enseigner-college-lycee-general-capes.html>

### **Les inscriptions à la certification complémentaire en langue vivante (professeurs de Disciplines Non Linguistiques) :**

Elles se font généralement entre fin septembre et fin octobre. Voir :  
<https://www.ac-guyane.fr/certification-complementaire-121576>

### **Pour rappel :**

#### **Les professeurs chargés de mission**

##### **Anglais**

Mme Fazila LOMINE : [Fazila.Lomine@ac-guyane.fr](mailto:Fazila.Lomine@ac-guyane.fr)

M. James PRITCHARD : [James.Pritchard@ac-guyane.fr](mailto:James.Pritchard@ac-guyane.fr)

M. Louis PILARD : [Louis.Pilard@ac-guyane.fr](mailto:Louis.Pilard@ac-guyane.fr)

##### **Créole**

M. Anthony COMPPER : [anthony.compper@ac-guyane.fr](mailto:anthony.compper@ac-guyane.fr)

##### **Néerlandais**

Mme Mirjam ANAWANDOE : [Mirjam.Anawandoe@ac-guyane.fr](mailto:Mirjam.Anawandoe@ac-guyane.fr)

**L'Interlocuteur Académique au Numérique inter-langues**

Sandra MACABRE : [Sandra.macabre1@ac-guyane.fr](mailto:Sandra.macabre1@ac-guyane.fr)

**Le portail interlangues :**

<http://interlangues.dis.ac-guyane.fr/>

Sachant compter sur votre engagement au service de la réussite de nos élèves et du progrès de notre académie, je vous souhaite à tous une excellente année scolaire 2023-2024.



Laurence LEMKI

ACADÉMIE DE LA GUYANE  
CAYENNE